

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 5 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-neuvième session

Centre International de Conférences, Genève (Suisse), 3-7 juillet 2006

LISTE DES AVANT-PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS SOUMIS À L'ÉTAPE 5

La Commission a été invitée à adopter en tant que *Projet de norme*, *Code d'usages* ou autres recommandations, un certain nombre d'*Avant-projets de textes* soumis à l'étape 5 de la procédure uniforme pour l'élaboration des normes et textes apparentés du Codex. Ces textes sont énumérés à l'appendice et, une fois adoptés, seront avancés à l'étape 6 pour observations supplémentaires des gouvernements et examen par les Comités du Codex compétents.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion du Codex sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: www.codexalimentarius.net

APPENDICE

AVANT-PROJETS DE NORMES ET DE TEXTES APPARENTÉS SOUMIS À L'ÉTAPE 5

| Organe du Codex | Objet | Document de référence | Notes |
|---|--|---|---|
| CCFAC | Avant-projet de révision des noms de catégorie Codex et du Système international de numérotation des additifs alimentaires – CAC/GL 36 – 2003 (NO7–2005) | ALINORM 06/29/12, par. 98 et Annexe XV | |
| CCFAC | Avant-projet de limite maximale pour les aflatoxines totales dans les amandes, les noisettes et les pistaches « prêtes à consommer » | ALINORM 06/29/12, par. 132 et Annexe XXII | |
| CCFAC | Avant-projet de limites maximales pour l'étain dans les aliments en boîte (autres que les boissons) et dans les boissons en boîte | ALINORM 06/29/12, par. 183 et Annexe XXVIII | |
| CCNFSDU | Projet de norme révisée pour les préparations pour nourrissons et les préparations pour nourrissons destinées à des fins médicales spéciales (Section B) | ALINORM 06/29/26, par. 126 et Annexe IV B | |
| CCMAS | Avant-projet de directives pour le règlement des différends concernant les résultats analytiques (Tests) | ALINORM 06/29/23, par. 43 et Annexe III | |
| CCMMP | Avant-projet de modèle de certificat d'exportation pour le lait et les produits laitiers | ALINORM 06/29/11, par. 143 et Annexe XXIV | |
| CCPR | Avant-projets de LMR | ALINORM 06/29/24 par. 93-94; 134-135 et Annexe VI | |
| CCRVDF | Avant-projets de LMR pour la colistine et la ractopamine | ALINORM 06/29/31, par. 77 et Annexe IV | |
| CCRVDF | Avant-projet de directives pour la conception et la mise en oeuvre de programmes réglementaires nationaux d'assurance de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires en cas d'utilisation de médicaments vétérinaires sur des animaux producteurs d'aliments destinés à la consommation humaine | ALINORM 06/29/31, par. 86 et Annexe VII | |
| Travail par correspondance (réf. ALINORM 04/27/41 par. 172) | Avant-projet de Code d'usages international recommandé révisé pour la transformation et la manipulation des aliments surgelés | ALINORM 06/29/6 Add.1 | Travail effectué par correspondance, conformément aux dispositions relatives à la qualité (Secrétariats du Codex et des États-Unis). Finalisation des dispositions relatives à l'hygiène ou à la sécurité sanitaire par le Comité du Codex sur l'hygiène des denrées alimentaires, après adoption à l'étape 5. |